

Brisack), ta réponse, c'est-à-dire de choisir entre les « Amis de la Commune » et le G. B. L.

Le B. P. et le C. C. prendront des décisions en conséquence de ta réponse ou de ta non-réponse à la date indiquée.

Pour le B. P., le secrétaire :  
Rous.

REPOSE DES CAMARADES

Le 26 décembre 1935.

Camarade Rous,

Nous avons bien reçu ta lettre qui, pour nous, est une lettre fractionnelle comme tous les actes du soi-disant bureau politique depuis près d'un mois.

Tes appréciations politiques et celles de tes amis sont pour nous des éléments insuffisants pour nous convaincre qu'il faille aujourd'hui rompre avec le G. B. L.

Nous réclamons une solution régulière d'organisation et ainsi que les camarades du groupe de Lyon, que le camarade Bardin de Grenoble, que les camarades de Grenoble, que le camarade Rousset et Devreyer, nous exigeons que soit convoqué pour dimanche un Comité Central élargi où nous siégerons tous, y compris le camarade R. M. et où un règlement de la crise présente peut fort bien intervenir au mieux pour l'unité de travail de notre G. B. L.

Nous attendons donc une convocation régulière du C. C. élargi. Salutations révolutionnaires.

DESDOUCHES, DÉGLISE, DUMAS, FRANK, GODET, MÈCHE, MOLINIER, VAN, DEVREYER, ESPÉROU, POLY, MAILLOT, MILLO, JUMONTIER.

DECLARATION DE VAN ET FRANK  
A LA FRACTION ROUS-NAVILLE

Membres du C. C., nous avons reçu de votre fraction un ultimatum.

Vous vous réunissez aujourd'hui sous le nom de C. C. sans que vous nous ayez convoqués, quoique nous ne soyons même pas formellement exclus : *vous êtes sur la voie de la scission.*

Nous vous soulignons une fois de plus le danger que présente une scission dans le G. B. L., faite dans la nuit politique et au moment où se posent pour nous des responsabilités considérables.

C'est de vous seuls que dépend aujourd'hui que cette scission n'ait pas lieu.

Nous vous renouvelons notre proposition qui n'est pas autre chose que le respect de nos règles d'organisation :

— Tenue d'un C. C. élargi dans le plus bref délai, auquel nous participerions tous, toute mesure d'exclusion étant rapportée, la minorité s'inclinant devant la décision prise par la majorité du C. C. élargi.

Le 29 décembre 1935.

Pour les camarades du C. C. :  
VAN, P. FRANK.

Quinze exclusions sont prononcées par 5 voix contre 4

COMMENT DES EXCLUSIONS ONT ÉTÉ PRONONCÉES...

Quinze camarades ont été exclus du G. B. L. (dont 8 membres du Comité central) par le C. C. du 28 décembre 1935. Voici ce qu'apprendront avec surprise les camarades du G. B. L. Ils seront encore plus surpris de savoir comment ces mesures ont été prononcées.

Un C. C. s'est tenu le 28 décembre 1935? En réalité, la fraction Rous-Naville ne convoqua à ce prétendu C. C. aucun des membres

du C. C., signataires de la Commune. Cette réunion n'était donc qu'une réunion de fraction. Ayant appris sa tenue, les camarades du C. C. qui avaient reçu au préalable un ultimatum de la fraction Naville-Rous auxquels ils avaient répondu par la lettre contenue dans ce Bulletin, décidèrent de faire encore un effort et désignèrent les camarades Van et Frank pour renouveler la proposition de la tenue d'un C. C. élargi.

Voici rapporté sur les notes prises au cours de cette réunion à laquelle assistaient 9 membres du C. C. (Naville, Boitel, Bardin, Rous, Rousset, Rigal, Craipeau, Jeanne Brisack, Julien), les camarades suivants : Frédéric, Etienne, Sabas, Bienvenu, Clert, Agostini un camarade de Villejuif, comment se déroula la réunion.

Sabas préside.

Rous dit qu'il faut que cesse la comédie avec la Commune.

Rousset contredit les termes de la lettre demandant un C. C. élargi : Bardin de Grenoble était à Lyon pour un C. C. élargi sans les exclus, lui Rousset était pour un C. C. élargi pour le dimanche 28.

Julien est aussi partisan de mettre un terme à la comédie. Même si l'exclusion avait été prononcée irrégulièrement, elle est justifiée.

Naville dit qu'il peut y avoir des signatures fausses. Le C. C. doit constater que les camarades de la Commune se mettent hors de nos rangs. Il faut, non les exclure, mais les suspendre de l'organisation, ce qui laissera la porte ouverte à certains, d'autres pouvant aller faire carrière ailleurs (sic).

Bienvenu demande que l'on interdise aux J. S. de vendre la Commune.

Bardin est pour l'exclusion pure et simple.

Rigal voudrait des explications de Frank et Van.

Frank souligne la non-convocation de 8 membres du C. C. non exclus à ce moment, ce qui est singulier comme méthode d'organisation, rectifie la déclaration de Naville sur les signatures, et lit la déclaration des camarades du C. C. (texte joint).

Craipeau. — Il y a des divergences réelles (cas Desdouches, Ladmiral, Zahn). Il faut un C. C. élargi (sans Molinier exclu), mais où on règlera le problème politiquement. Le C. C. a déjà quinze jours de retard.

Rous ne veut pas prendre au sérieux les déclarations apportées sur l'unité du G. B. L. Elles servent à couvrir les Desdouches, Zahn, Ladmiral. Contrairement à Craipeau, il est partisan de les suspendre de l'organisation sous réserve de vérification des signatures.

Boitel veut en finir rapidement et travailler. La déclaration apportée est cynique et jésuitique. Il faut l'exclusion pure et simple. Il n'y a rien de commun avec la politique du G. B. L. comme le prouvent les déclarations amoureuses de Marc Laurent à la Direction de la Fédération de la Seine, à la dernière Commission exécutive.

Julien est d'accord avec Boitel. A Craipeau il rappelle que les questions d'organisations sont aussi des questions politiques. Une direction qui ne prendrait pas de telles mesures serait une direction de rigolos que l'organisation devrait balayer.

Bienvenu dit que la Commune mène la politique de Villatte, opportuniste fini.

Naville. — Il y a des camarades qui ne comprendront pas tout de suite. Dans la Vérité nous dirons où se procurer la Vérité à Clamart et ailleurs. Il faut suspendre et demander au C. C. du 12 de prononcer définitivement l'exclusion.

Sur une question de Craipeau, Naville précise qu'il ne s'agit pas d'inviter au C. C. élargi les camarades suspendus. Ils pourront, s'ils le veulent, faire appel, apporter une déclaration, mais ils n'ont pas à être invités, l'exclusion de Molinier étant définitive!

Rigal approuve Naville et dit qu'il faut être impitoyable.

Bardin demande qu'on vote la motion de Villejuif qui a demandé unanimement l'exclusion des ex-camarades Frank, Molinier, etc...

Au vote: